



## Administration de l'aéroport de Vancouver

### Programme de formation et de perfectionnement des administrateurs

#### Introduction

Le programme de formation et de perfectionnement des administrateurs, qui a pour but d'informer adéquatement ceux-ci afin d'optimiser leur contribution au sein du conseil, doit refléter l'esprit d'apprentissage de l'aéroport international de Vancouver (YVR). L'orientation des nouveaux administrateurs propose une introduction exhaustive à l'Administration de l'aéroport, à sa raison d'être, à ses valeurs, à ses règles et pratiques en matière de gouvernance, à son orientation stratégique et à l'aéroport en général. La formation continue permet aux administrateurs d'approfondir leurs connaissances sur YVR et le contexte dans lequel elle exerce ses activités ainsi que sur l'industrie aéronautique dans son ensemble. De plus, ils pourront tirer parti de ces renseignements lors de la prise de décisions, renforcer leurs compétences, accroître leur niveau de qualification et enrichir leur expérience.

#### Orientation des nouveaux administrateurs

Le conseil doit veiller à ce que les nouveaux administrateurs reçoivent une orientation complète. En plus de donner un aperçu de l'Administration de l'aéroport, de sa structure de gouvernance, de l'aéroport et de sa grande communauté, les séances d'orientation seront également l'occasion de cerner les intérêts et les domaines d'expertise des nouveaux administrateurs.

Le programme d'orientation comprend :

- Un examen du Manuel du conseil de l'Administration de l'aéroport de Vancouver et un guide d'orientation personnalisée qui se trouve sur le portail du conseil
- Réunions avec le secrétaire général, le président du conseil et le président et chef de la direction
- Cours d'initiation à l'aviation : Aperçu du modèle d'affaires, de la stratégie et des activités
- Séance administrative en compagnie du chef de la gouvernance
- Visites de l'aéroport

Programme de formation continue destiné aux administrateurs

Le conseil doit veiller à ce que les administrateurs aient des possibilités de formation continue. Outre les possibilités offertes par le conseil et le secrétaire général, il est attendu de chaque administrateur qu'il se tienne informé des avancées dans son domaine d'expertise et des activités de l'Administration de l'aéroport et qu'il s'engage à suivre une formation continue autonome portant tout particulièrement sur des thématiques qui éclairent et améliorent notre orientation stratégique et notre culture d'entreprise, telles que le climat, la réconciliation, le numérique, la diversité, l'inclusion et l'appartenance. Les administrateurs doivent également se tenir au courant des questions de gouvernance, de l'évolution des pratiques exemplaires et de tout changement relatif à leurs responsabilités et à leurs pratiques, afin qu'ils puissent afficher un rendement optimal. Les administrateurs sont tenus de communiquer entre eux, et en particulier avec les présidents des comités et le président du conseil, en vue d'obtenir des conseils et un encadrement, au besoin.

Le comité de la gouvernance peut fournir au secrétaire général une liste de sujets de formation interne proposés. Les occasions de formation et les coûts connexes doivent être approuvés à l'avance par le président du conseil.

Numéro de Version	Date Effective
Version 2	1 Janvier 2023